



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

désertification des territoires

Question au Gouvernement n° 363

Texte de la question

DÉSERTIFICATION DES TERRITOIRES

M. le président. La parole est à Mme Nadia Essayan, pour le groupe du Mouvement démocrate et apparentés.

Mme Nadia Essayan. Monsieur le ministre de la cohésion des territoires, depuis mon élection en juin dernier dans la deuxième circonscription du Cher, je suis témoin d'un mouvement qui m'inquiète et qui n'est pas particulier au Cher. En effet, il concerne aussi d'autres territoires de cette diagonale du vide, qui traverse en son cœur notre pays.

Ce mouvement inquiétant, ce double mouvement, c'est d'une part, la désertification de notre territoire et, d'autre part, la désertion des services publics, l'une entraînant l'autre à tel point que l'on ne sait plus laquelle agit sur l'autre.

La seule certitude, c'est que nous sommes perdants à tous les coups.

M. Aurélien Pradié. À tous les coups !

Mme Nadia Essayan. La menace de disparition de certains services hospitaliers, le fait que près du tiers de la population, sinon plus par endroits, se retrouve sans médecin traitant, l'état lamentable de commissariats de police et le sous-effectif de policiers, sans compter la suppression des brigades anticriminalité – BAC – dans des zones à risque,...

M. Aurélien Pradié. Eh oui !

Mme Nadia Essayan. ...la menace de fermeture de cours d'appel, de facultés, de licences professionnelles dans les instituts universitaires de technologie, de services de finances publiques, la diminution de dessertes ferroviaires, tous ces éléments d'une actualité brûlante sont autant de signes alarmants qui pèsent sur le quotidien de nos concitoyens.

M. Hubert Wulfranc. Il ne fallait pas voter un budget d'austérité !

M. Éric Straumann. C'est le nouveau monde !

Mme Nadia Essayan. Alors que les acteurs locaux se battent pour apporter de l'attractivité à nos territoires, chaque annonce est un coup dur qui décourage les porteurs d'initiative, les créateurs d'emploi et les cadres, qui pourraient nous rejoindre.

Si le Gouvernement et la majorité n'ont pas la responsabilité de cette situation, ils ont celle de trouver les moyens d'en sortir.

M. Aurélien Pradié. Le Gouvernement fait l'inverse !

M. Marc Fesneau. Eh oui !

Mme Nadia Essayan. Certes, j'en conviens et je le proclame, des efforts doivent être consentis pour mieux gérer nos services. Mais faut-il pour autant toujours assister à une recentralisation des services publics dans les grands pôles régionaux ?

M. Yannick Favennec Becot. Très bien !

Mme Nadia Essayan. Si nous n'assurons pas ce redéploiement, comment repeupler nos territoires désertés et leur donner l'essor et le dynamisme qu'ils méritent ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe MODEM et sur plusieurs bancs des groupes NG et LR.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de la cohésion des territoires.

M. Jacques Mézard, ministre de la cohésion des territoires. Madame la députée, je partage totalement votre constatation. (« Ah ! » *sur les bancs du groupe LR.*)

En fait, vous dressez le bilan des quarante dernières années (*Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes REM et MODEM*), de ces quarante années au cours desquelles, réforme après réforme, on a désertifié le monde rural.

M. Jean-Paul Dufrègne. Et ça continue !

M. Christian Hutin. Et vous, qu'avez-vous fait depuis quarante ans ?

M. Jacques Mézard, ministre . Avec la régionalisation, disons-le, avec la décentralisation, parfois, on a conforté les métropoles régionales.

M. Éric Straumann. Ça, c'est la faute à Valls !

M. Jacques Mézard, ministre . Je suis de ceux qui ont voté contre la fusion des régions, car je considérais qu'elle accélérerait ce processus. (*Applaudissements sur quelques bancs des groupes REM et MODEM.*)

M. Éric Straumann. Bravo !

M. Jacques Mézard, ministre . Aujourd'hui, le Gouvernement, par les premières décisions qu'il a prises, par les décisions du ministre de l'éducation nationale, qui a arrêté les fermetures d'écoles dans le monde rural,...

M. Fabien Di Filippo. C'est faux !

M. Jacques Mézard, ministrepar les décisions prises sur le numérique ou pour multiplier les maisons de services au public, les maisons de santé pluriprofessionnelles,...

M. Éric Straumann. C'était fait avant vous !

M. Jacques Mézard, ministremène une vraie politique pour rétablir l'équilibre dans ce pays, et la cohésion des territoires.

Vous l'avez dit, madame la députée, nous ne sommes pas comptables des quarante ans qui viennent de s'écouler. (*Applaudissements sur les bancs du groupe MODEM et sur plusieurs bancs du groupe REM.*)

M. Christian Hutin. M. Mézard est un jeune homme qui vient d'arriver !

Données clés

Auteur : [Mme Nadia Essayan](#)

Circonscription : Cher (2^e circonscription) - Mouvement Démocrate et apparentés

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 363

Rubrique : Aménagement du territoire

Ministère interrogé : Cohésion des territoires

Ministère attributaire : Cohésion des territoires

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [30 novembre 2017](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [30 novembre 2017](#)